

---

## AVERTISSEMENT - WARNING

**À lire attentivement avant l'utilisation de cette donnée environnementale par défaut**  
*Read carefully before using this default environmental value*

**Donnée environnementale par défaut**  
*Default environmental value*

**Ministère de l'Environnement de l'énergie et de la mer**  
**Ministère du logement et de l'habitat durable**  
*French Ministry of the environment, energy and the sea*  
*French Ministry of sustainable housing*

---

**Donnée générique à utiliser dans le cadre de l'application du référentiel**  
**« Energie-Carbone » pour les bâtiments neufs**  
*Generic data to be used for compliance with the "Energy-Carbon" guidelines for new buildings*

---

*L'établissement de cette donnée a été réalisé dans le cadre du Groupe de Travail n°3 « Donnée environnementale » de la démarche de Performance Environnementale des Bâtiments Neufs portée par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages.*

*Le processus de travail suivi a été défini par le GT3. Il est détaillé dans la Procédure de développement de modules de données environnementales génériques par défaut (MDEGD) relatifs aux produits de construction et équipements pour l'évaluation environnementale des bâtiments dans le cadre de la Performance Environnementale des Bâtiments Neufs.*

*La procédure est accessible sur le site <http://www.batiment-energiecarbone.fr/>*

### **Définitions :**

- *Une donnée spécifique est une donnée dont un acteur bien identifié est responsable de la production et la mise à jour. Il existe des données spécifiques individuelles (FDES individuelles, PEP individuels) et des données spécifiques collectives (FDES collectives et PEP collectifs). Une donnée spécifique est opposable. Lorsque de telles données pertinentes pour le produit/équipement/service existent parmi les données mises à disposition, elles sont utilisées.*
- *Une donnée générique par défaut est une donnée utilisée en l'absence de donnée spécifique. Une donnée générique par défaut sur un produit ou un service est fournie par un acteur qui n'est pas responsable de la mise sur le marché de ce produit ou de ce service. Une donnée générique est le résultat d'un calcul qui comprend des coefficients de sécurité.*

### **Usage :**

*Une donnée environnementale par défaut est utilisée pour l'évaluation environnementale des bâtiments neufs lorsqu'aucune donnée environnementale spécifique équivalente n'est disponible.*

*Les données environnementales par défaut ne comprennent aucune information sur la santé et le confort liés aux produits et ne sauraient servir à alimenter des affirmations comparatives selon la définition de l'ISO 14044 (2014).*

**Documentation du Module de Données Environnementales Génériques par Défaut**

<b>ID Inies</b>	12482
<b>n° version</b>	1.1
<b>ID MLab</b>	1709

Description générale du MDEGD	
<b>Nom du MDEGD (produit ou de service couvert)</b>	Mastics de maçonnerie
<b>Date de première publication</b>	20/9/2019
<b>Date de dernière version</b>	20/9/2019
<b>Famille</b>	Produits de construction
	Produits de préparation et de mise en œuvre
	Mastics et mousses polyuréthanes
	Mastics de maçonnerie
<b>Date d'élaboration de la note de cadrage</b>	12/08/2019
<b>Cas de réalisation du MDEGD</b>	Cas 1 : Une seule FDES/PEP disponible

<b>Unité fonctionnelle</b>	1	ml
	Assurer l'étanchéité d'1 mètre linéaire (ml) de jointement en mastic polyuréthane conforme à la norme EN ISO 11600 pendant une durée de vie de référence de 30 ans.	
<b>Performance de l'unité fonctionnelle</b>		
<b>Durée de Vie de Référence</b>	30	ans

Cas 1 ou cas 2 (FDES/PEP disponible(s))	
<b>Constitution de l'échantillon</b>	1 FDES de la base INIES (dont 1 FDES au format EN15804 + 0 FDES au format NFP01-010) / 0 FDES individuelle(s) + 1 FDES collective(s)
<b>Données sources utilisées</b>	FDES au format EN 15804 : Mastics Polyuréthanes (v.1.1). ID : 8287 FDES au format NFP01-010 : /
<b>Règle d'harmonisation de l'échantillon</b>	Non concerné
<b>Pondération des données sources pour constitution de la moyenne</b>	Non concerné
<b>Calcul des indicateurs en fonction de la représentativité de l'échantillon avant application du coefficient de sécurité</b>	Non concerné
<b>Coefficient de sécurité appliqué</b>	+100%

Résultats d'indicateurs environnementaux					
	Total cycle de vie [modules A - B - C]	Étape de production [module A1 - A3]	Étape du processus de construction [module A4 - A5]	Étape d'utilisation [module B]	Étape de fin de vie [module C]
<b>Indicateurs décrivant les impacts environnementaux</b>					
Potentiel de réchauffement climatique (GWP) (kg CO2 eq)	3.49E+00	2.84E+00	2.80E-01	0.00E+00	3.68E-01
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP) (kg CFC 11 eq)	9.37E-07	8.07E-07	1.03E-07	2.74E-08	4.58E-10
Potentiel d'acidification du sol et de l'eau (AP) (kg SO2 eq)	1.50E-02	1.38E-02	1.10E-03	0.00E+00	8.96E-05
Potentiel d'eutrophisation (EP) (kg PO4 3- eq)	2.09E-03	1.90E-03	1.62E-04	0.00E+00	3.28E-05
Potentiel de formation d'oxydants photochimiques de l'ozone troposphérique (POCP) (kg C2H4 eq)	3.23E-02	1.49E-03	1.65E-04	3.06E-02	8.55E-06
Potentiel de dégradation abiotique des ressources pour les éléments (ADP_éléments) (kg Sb eq)	1.01E-05	9.38E-06	7.30E-07	0.00E+00	2.33E-08
Potentiel de dégradation abiotique des combustibles fossiles (ADP_combustibles fossiles) (MJ)	4.88E+01	4.45E+01	4.07E+00	0.00E+00	1.93E-01
Pollution de l'air (m3)	1.11E+03	3.34E+02	3.86E+01	7.38E+02	1.42E+00
Pollution de l'eau (m3)	1.77E+00	1.61E+00	1.42E-01	0.00E+00	1.95E-02
<b>Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources</b>					
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie employées en tant que matière première (MJ)	4.93E+00	4.65E+00	2.77E-01	0.00E+00	5.58E-03
Utilisation de ressources énergétiques primaires renouvelables employées en tant que matière première (MJ)	6.57E-01	6.26E-01	3.14E-02	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire employées en tant que matières premières) (MJ)	5.59E+00	5.28E+00	3.08E-01	0.00E+00	5.58E-03
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire employées en tant que matière première (MJ)	4.64E+01	4.27E+01	3.61E+00	0.00E+00	1.80E-01
Utilisation de ressources énergétiques primaires non renouvelables employées en tant que matière première (MJ)	1.00E+01	9.33E+00	7.20E-01	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire employées en tant que matières premières) (MJ)	5.65E+01	5.20E+01	4.33E+00	0.00E+00	1.80E-01
Utilisation de matières secondaires (kg)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables (kg)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables (kg)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce (m3)	7.73E-02	7.24E-02	4.34E-03	0.00E+00	6.36E-04
<b>Indicateurs décrivant les catégories de déchets</b>					
Déchets dangereux éliminés (kg)	2.22E-01	1.89E-01	2.58E-02	0.00E+00	7.20E-03
Déchets non dangereux éliminés (kg)	1.51E+00	1.00E+00	1.93E-01	0.00E+00	3.14E-01
Déchets radioactifs éliminés (kg)	1.44E-04	1.30E-04	1.28E-05	0.00E+00	1.09E-06
<b>Indicateurs décrivant les flux sortants du système</b>					
Composants destinés à la réutilisation (kg)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières pour le recyclage (kg)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières pour la récupération d'énergie (à l'exception de l'incinération) (kg)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Énergie fournie à l'extérieur (MJ)	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00